

LES ATELIERS DE LA CONCERTATION

Pour une concertation autour du projet de révision du SCoT approuvé en 2009

Atelier
4

▲ **Vendredi 7 septembre 2018 à 9h**
Amphithéâtre de l'Hôtel de la Métropole TPM

Gérer durablement les risques et les ressources

Liste des présents : cf. émargement ci-annexé

Document support de la réunion : cf. support ci-annexé

Objectifs de l'atelier:

- *sur base de l'exposé des changements pressentis du SCoT 1 au SCoT 2, débattre collectivement de la pertinence et du contenu des changements*
 - *Partager des éléments de diagnostic, construire les grandes orientations et affiner les éléments de projet concernant les 4 thèmes de l'atelier*
 - *Proposer des objectifs et orientations du ressort du SCoT.*
-

RECUEIL DES CONTRIBUTIONS

DE L'ATELIER du 07 septembre

2018

Des contributions complémentaires peuvent être adressées par mail à l'adresse contact@scot-pm.com ou par courrier SCoT Provence Méditerranée 107, boulevard Henri Fabre - CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9. Ces contributions sont communicables sur demande avec l'accord de leur auteur.

1/ LES RISQUES

Jean-Bernard PERIGAULT

- ✓ Souhaite que le SCoT mentionne le risque sanitaire (avec de nouveaux phénomènes comme celui de l'invasion des moustiques tigres qui peut présenter un risque pour la population mais aussi pour les activités économiques.)

Christine SANDEL

- ✓ Souhaite que le SCoT prône la mise en place d'un contrat de baie à l'ouest du territoire.
- ✓ Souhaite que le SCoT puisse inciter les collectivités à prévenir les risques par le biais d'acquisitions foncières (expropriation pour risques prévue par le code de l'environnement)
- ✓ Demande au SCoT de bien analyser et de prendre en compte les risques naturels dans les projets d'aménagement, spécifiquement sur le littoral, les projets portuaires.

Michel PIERRE, UDVN83

- ✓ Indiquer dans le SCoT le risque submersion marine et préconiser des solutions
- ✓ Anticiper la montée des eaux (données du GIEC) dans tous les projets d'aménagement
- ✓ Identifier en tant que « risques » les possibles difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité
- ✓ Identifier dans les risques technologiques, les sites à enjeux tels que la presqu'île de Saint-Mandrier (stocks de carburant sur les sites de la Défense).
- ✓ Lien à faire entre Santé et environnement

Amandine CLAMA GIRAND, CIL centre ville Toulon

- ✓ Identifier dans les risques sanitaires, la prolifération des nuisibles en ville (exemple : les pigeons)

Jean-Alain VIDEAU

- ✓ Le SCoT doit identifier l'ensemble des servitudes sur les risques technologiques (PPRT...)

Nadine CHEVRET

- ✓ Le SCoT doit interdire toute activité à risques en zone forestière (prend l'exemple d'une zone de compostage dangereuse)

Dominique CALMET

- ✓ Le SCoT devrait intégrer le résultat des travaux très intéressants conduits par la Région aquitaine sur le réchauffement climatique

2/ RESSOURCES

Jean-Alain VIDEAU

- ✓ La Biodiversité doit être traitée dans la partie « Ressources » du DOO du SCoT, ou, des renvois devront être établis entre les deux parties

Michel PIERRE

- ✓ Le SCoT doit intégrer les préconisations du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
- ✓ Encourager le tri à la source des biodéchets (en anticipation de la loi applicable en 2025) pour la production de BIOGAZ (usine de méthanisation).

Bruno ANTHONY

- ✓ Anticiper la fermeture des unités de stockage des déchets ultimes

Christine SANDEL

- ✓ Réduire le besoin en granulats et rechercher des solutions innovantes pour la construction (écoconception de l'aménagement).

Dominique CALMET

- ✓ Faire un renvoi du VLM vers cette partie du DOO pour aborder dans le chapitre Ressources la qualité des eaux en mer

Adrien BISCOS

- ✓ Ajouter page 20 du diaporama, la lutte contre les nuisibles (charançons...)

Bruno ANTHONY

- ✓ Rajouter également la lutte contre les espèces végétales invasives

Ingrid PENALVA

- ✓ Prôner l'utilisation du papier et du carton recyclé.

PROJET